



PILOCAP Rennes organisme de formation déclaré sous le numéro
auprès du Préfet de la GIRONDE 72.33.06988.33, atteste que :

M. Kenny PLUMELET
(session n° 2026-07-053)

A suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail
– d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances, la formation suivante :

Intitulé	<u>Formation Travail en Hauteur & Port des Equipements de Protection Individuelle-1 jour</u>
Rappel des objectifs : Être capable de :	- D'identifier les moyens de protection individuelle contre les chutes de hauteur (E.P.I). - De maîtriser les principes de sécurité relatifs aux conditions d'utilisation des E.P.I dans le cadre de leurs activités professionnelles - Maîtriser l'évolution sur toiture, échelle à crinoline, l'utilisation d'une ligne de vie, et l'évolution sur Pylône. - Appliquer les consignes de sécurité, assurer contrôle visuel des EPI, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés à sa hiérarchie
Durée	7.0 heure(s) / 1.0 jour(s)
Date(s) du stage	06/07/26

A été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation		
	Acquis	Non acquis	Non réalisé
Etre capable d'identifier les différents moyens de protection individuelle contre les chutes de hauteur (E.P.I).	X		
Etre capable de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux conditions d'utilisation des E.P.I dans le cadre des différentes situations de travail en hauteur.	X		
Etre capable d'assurer l'adéquation entre la situation de travail en hauteur et les EPI contre les chutes de hauteur nécessaires.	X		
Etre capable de réaliser un contrôle visuel du matériel	X		
Être capable d'effectuer une ascension verticale et des déplacements en sécurité (facteur 0 et facteur 1).	X		
Être capable de Se déplacer sur une ligne de vie	X		
Être capable de restituer le contexte législatif au regard du décret N° 2004-924 du 1er septembre 2004.	X		



Notre avis : le stagiaire a satisfait aux tests d'acquisitions de fin de stage.

Fait à Bruz le 06/07/2026

Le formateur

Jean-Paul VADROT

Le responsable formation

PILOCAP!
FORMATION

PILOCAP RENNES

4 rue des Champs Géons

35170 BRUZ

Tél : 05.56.55.90.49

rennes@formation-pilocap.fr

www.formation-pilocap.fr

Siren : 492 494 513 000



M. Kenny PLUMELET
(session n° 2026-07-053)

Intitulé	Formation Travail en Hauteur & Port des Equipements de Protection Individuelle-1 jour
Rappel des objectifs : Être capable de :	- D'identifier les moyens de protection individuelle contre les chutes de hauteur (E.P.I.). - De maîtriser les principes de sécurité relatifs aux conditions d'utilisation des E.P.I dans le cadre de leurs activités professionnelles - Maîtriser l'évolution sur toiture, échelle à crinoline, l'utilisation d'une ligne de vie, et l'évolution sur Pylône. - Appliquer les consignes de sécurité, assurer contrôle visuel des EPI, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés à sa hiérarchie
Durée	7.0 heure(s) / 1.0 jour(s)
Date(s) du stage	06/07/26

« Labellisé CERTIF'REGION et dans le but de répondre au référentiel en question, notre organisme de formation propose d'évaluer quelques compétences douces (soft skills) et savoirs-être, complémentaires aux compétences métiers pour lesquelles nos apprenants viennent se former. L'évaluation de ces soft skills se limite au temps d'observation déterminé par la durée de la formation. »

Compétences douces / Soft skills observées	Evaluation à l'issue de la formation		
Ponctualité : retards, respect des durées indiquées...			X
Assiduité : absentéisme, régularité, intérêt, curiosité...			X
Cohésion : esprit d'équipe, sens du collectif, entraide...			X

Fait à Bruz le 06/07/2026

Le formateur

Jean-Paul VADROT

Le responsable formation

PILOCAP!
FORMATION
PILOCAP RENNES

4 rue des Champs Géons
35170 BRUZ
Tél : 05.56.55.90.49
rennes@formation-pilocap.fr
www.formation-pilocap.fr
Siren : 492 494 513 000